

Règlement

30 ans de Grand Lieu - le 18 juin 2023

PRÉSENTATION DE L'ÉVÉNEMENT

Dans le cadre de ses 30 ans, Grand Lieu Communauté organise le 18 juin un événement festif et familial autour du vélo. A cette occasion, trois balades à vélo ponctuées d'animations et de visites sont proposées gratuitement à l'ensemble des habitants du territoire. Les lieux de départ sont localisés sur les communes de Saint Philbert de Grand Lieu, La Chevrolière et Geneston.

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Les balades à vélo se déroulent sur les voies publiques du territoire de Grand Lieu. Celles-ci sont maintenues ouvertes à la circulation impliquant de fait le respect du Code de la route. Les parcours s'effectuent à allure libre, sans classement ni mesure de performance.

Pour participer aux parcours proposés, les participants se rendent à l'un des 3 points de départ aux créneaux horaires indiqués :

- Balade Saint Philbert de Grand Lieu – La Limouzinière – Saint Lumine de Coutais : départ du centre aquatique le Grand 9 à Saint Philbert de Grand Lieu de 10h30 à 14h30 – 38.5 km
- Balade La Chevrolière – Pont Saint Martin : départ du lieu-dit La Landaiserie à La Chevrolière de 13h30 à 16h – 22.4 km
- Balade Geneston – Le Bignon – Montbert – Saint Colomban : départ du parking de la salle de la Charmille à Geneston de 13h30 à 16h – 30.5 km

Un bracelet est fourni à chaque participant, attestant de sa participation et lui permettant de bénéficier des animations et d'un accès gratuit : au clocher de Saint Lumine de Coutais, à la Maison des Pêcheurs et à la piscine de l'Aqua 9. Les participants sont également munis d'une carte détaillant le circuit choisi, les étapes ainsi que les consignes de sécurité.

Le marquage temporaire des parcours est réalisé avec des flèches et de la peinture éphémère au sol. Pour chaque boucle, une variante à mi-parcours est proposée pour raccourcir le trajet.

Les participants attestent être en condition physique suffisante pour effectuer le parcours choisi et avoir pris connaissances des consignes de sécurité présentées dans au sein de ce règlement.

A vocation familiale, cet événement accueille notamment des enfants. Ces derniers doivent rester sous la responsabilité des parents ou d'un adulte responsable.

Afin de profiter pleinement des parcours, les participants doivent veiller à prévoir de quoi boire (plusieurs points d'eau seront accessibles sur les 3 parcours) et se protéger du soleil ou de la pluie.

Des poubelles sont mises à la disposition des participants sur les espaces de restauration et dans les sites de abbatale-Déas, de la Maison des Pêcheurs, de l'Aqua 9, et du centre aquatique Le Grand 9.

RECOMMANDATIONS DE SÉCURITÉ SUR LE PARCOURS

Afin d'assurer la sécurité et le bon déroulement de la manifestation, chaque participant roule sous sa propre responsabilité et doit impérativement :

- Respecter les consignes des organisateurs,
- Respecter les piétons et rouler à droite sur l'ensemble du parcours en suivant la signalétique,
- Respecter le sens unique de circulation du parcours et le code de la route : l'organisation décline toute responsabilité en cas de non-respect,
- Utiliser un vélo en bon état conformément au Code de la route,
- Faire porter un casque aux enfants de moins de 12 ans conformément à la réglementation en vigueur
- Le port du casque et d'un gilet de sécurité sont vivement conseillés pour l'ensemble des participants

EN CAS D'INCIDENT

En cas d'incident mécanique ou corporel, les secours seront alors prévenus. Les participants disposent sur une carte distribuée au niveau des points de départ des principaux numéros d'appel à contacter en cas d'urgence :

- Numéro d'urgence de l'organisateur
- 112 pour les portables
- 18 pour les pompiers
- 15 pour le Samu

Un poste de la Protection civile est présent sur chaque point de départ. En cas d'abandon, les participants peuvent contacter le numéro d'urgence de l'organisateur afin d'obtenir une assistance. Une assistance volante est mise en place sur les 3 parcours proposés.

Sur l'ensemble des parcours, des agents de l'organisation sont présents pour orienter et renseigner les participants. Ils sont équipés de gilets verts et casquettes bleues.